

Fiche de données de Sécurité

Produit : HYPOCHLORITE DE SODIUM

FDS Version du 13/01/2011

N° Cas : 7681-52-9

N° 258

I – IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PREPARATION ET DE LA SOCIETE ENTREPRISE

Identification de la substance ou de la préparation :

Nom : HYPOCHLORITE DE SODIUM, SOLUTION % CHLORE ACTIF

Synonymes, Nom déposé : BLEACH, HYPO, BRIDOS, EUROCHLORE CLEAN, SODIUM HYPOCHLORITE SOLUTION

Identification de la société /entreprise :

Raison Sociale : PHOCEENNE DE CHIMIE

Adresse : 151 Avenue des Aygalades 13015 MARSEILLE

Téléphone : 04.91.03.10.09. Fax : 04.91.03.10.16.

phochimie@wanadoo.fr

Utilisation de la substance /préparation :

Désinfectant

Numéro d'appel d'urgence :

+ 44 1274267346

II – IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification de la substance ou du mélange :

Classification Ce 1272/2008	Physique	Met. Corr. 1 – H290
	Santé	EUH031 Skin Corr. 1B – H314 STOT single 3 – H335
	Environnement	Aquatic Acute 1 – H400

Classification 67/548	C R34 R31 N R50
-----------------------	-----------------

Éléments d'étiquetage :

N° Ce	231-668-3
-------	-----------

Étiquette conforme à la norme Ce N° 1272/2008

Mention d'avertissement	Danger
-------------------------	--------

Mentions de danger	H290	Peut être corrosif pour les métaux
	H314	Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves

	H335	Peut irriter les voies respiratoires
--	------	--------------------------------------

	H400	Très toxique pour les organismes aquatiques
--	------	---

Conseils de prudence	P260	Ne pas respirer les poussières, fumées, gaz, brouillards,
----------------------	------	---

vapeurs, aérosols

P271	Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé
P273	Eviter le rejet dans l'environnement
P280	Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/ du visage
P301/330/331	En cas d'ingestion, rincer la bouche. Ne pas faire vomir
P303/361/353	En cas de contact avec la peau ou cheveux, enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher
P304/340	En cas d'inhalation, transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer
P305/351/338	En cas de contact avec les yeux, rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer
P310	Appeler immédiatement un centre antipoison ou un médecin
P403	Stocker dans un endroit bien ventilé
Infos supplémentaires EUH031	Au contact d'un acide, dégage un gaz toxique

III – COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Substances :

Reach numéro	01-2119488154-34
N° CAS	7681-52-9
N° Index Ce	017-011-00-1
N° Ce	231-668-3

IV – PREMIERS SECOURS

Description des premiers secours :

Inhalation : éloigner immédiatement la victime de la source d'exposition. Garder la victime au chaud et au repos. Consulter immédiatement un médecin.

Ingestion : Ne jamais faire vomir ou boire un liquide à une personne inconsciente. Rincer soigneusement la bouche. Consulter un médecin

Contact avec la peau : Enlever immédiatement les vêtements souillés et laver la peau avec de l'eau et du savon. Consulter rapidement un médecin si les symptômes surviennent après le lavage.

Contact avec les yeux : Rincer abondamment et immédiatement à l'eau pendant 15 min au maximum. Enlever les lentilles de contact et bien écarquiller l'œil. Consulter immédiatement un médecin. Continuer à rincer

Principaux symptômes et effets, aigus et différés :

Inhalation : Risque de dégagement de gaz toxiques en cas d'incendie. Chlore

Ingestion : Peut provoquer une forte irritation de la bouche, de l'œsophage et du tractus gastro-intestinal en cas d'ingestion

Contact avec la peau : Brûlures chimiques

Contact avec les yeux : Cause des brûlures. Risque de lésions oculaires graves

Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires :

Consulter immédiatement un médecin

V – MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE**Moyens d'extinction :**

Choisir le moyen d'extinction d'incendie en tenant compte d'autres produits chimiques éventuels. En cas d'incendie ne pas appliquer un jet d'eau étant donné qu'il élargira le feu.

Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange :

Risques particuliers : chlore, oxygène.

Conseils aux pompiers :

Procédure de lutte contre l'incendie : Utiliser de l'eau pulvérisée pour refroidir les récipients. Etablir une digue pour collecter l'eau d'extinction.

Équipement de protection pour le personnel de lutte contre le feu : Porter un appareil respiratoire autonome et un vêtement de protection complet en cas d'incendie.

VI – MESURES A PRENDRE EN CAS DE REJET ACCIDENTEL**Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence :**

Porter des vêtements de protection comme décrit dans la rubrique 8 de cette fiche de données de sécurité. Éviter l'inhalation d'aérosols et le contact avec la peau et les yeux. Assurer une ventilation efficace.

Précautions pour la protection de l'environnement :

Immédiatement avertir l'autorité nationale sur l'environnement aquatique ou une autre autorité compétente en cas de déversements ou émissions dans les réseaux d'eau.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage :

Absorber avec une matière inerte, humide et incombustible, puis rincer la zone avec de l'eau. Recueillir la matière déversée en récipients, bien sceller et livrer pour élimination selon la réglementation locale.

Référence à d'autres sections :

Porter des vêtements de protection comme décrit dans la rubrique 8 de cette fiche de données de sécurité. Pour obtenir des informations sur l'élimination, voir la rubrique 13.

VII – MANIPULATION ET STOCKAGE**Précautions à prendre pour une manipulation sans danger :**

Faire très attention de ne pas renverser la matière et éviter du contact avec la peau et les yeux. Éviter l'inhalation de vapeurs aérosols. Assurer une ventilation adéquate. Attention ! Ne pas utiliser en combinaison avec d'autres produits. Peut libérer des gaz dangereux (chlore).

Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités :

Garder les récipients hermétiquement fermés. Entreposer dans le récipient original. Protéger contre le gel et les rayons solaires.

Critères de stockage : entreposage des matières corrosives.

Utilisations finales particulières :

Les utilisations identifiées pour ce produit sont indiquées en détail à la section 1.2.

VIII – CONTROLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle :

Description des ingrédients :

Il n'y a pas de limite d'exposition pour cet ingrédient.

DNEL 1.55 mg/m³

DNEL 3.1 mg/m³

Contrôle de l'exposition :

Equipements de protection :

Gants, lunettes de sécurité, masque

Conditions de procédé :

Assurer l'accès à une douche oculaire pour un rinçage rapide.

Mesures d'ingénierie :

Assurer une ventilation efficace. Respecter les valeurs limites d'exposition professionnelle et réduire au minimum le risque d'inhalation de vapeurs.

Protection respiratoire :

Si la ventilation est insuffisante, une protection respiratoire appropriée doit être disponible.

Protection des mains :

Utiliser des gants de protection en nitrile, butyl caoutchouc, néoprène, polychlorure de vinyle, caoutchouc. Trouver le gant le plus approprié en concertation avec le fournisseur des gants qui peut indiquer le délai de rupture de la matière constitutive du gant.

Protection des yeux :

Porter des lunettes de sécurité approuvées.

Autres mesures de protection :

Porter un tablier en caoutchouc. Porter des chaussures en caoutchouc.

Mesures d'hygiène :

Se laver après le travail et avant de manger, de fumer et d'aller aux toilettes. Enlever les vêtements contaminés et laver soigneusement la peau à l'eau et au savon après l'achèvement du travail.

Défense de manger, de fumer ou de placer des fontaines à eau à proximité de la zone de travail.

IX – PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles :

Aspect	Liquide
Couleur	Vert jaune
Odeur	Chlore
Solubilité	Soluble dans l'eau
Point initial d'ébullition	>100
Point de fusion	-17
Relative Densité	1.20 – 1.27
Valeur pH, solution concentrée	>11
Coefficient de partage	-3.42

X – STABILITE ET REACTIVITE

Réactivité :

Produit des gaz toxiques au contact des acides.

Stabilité chimique :

Stable à température normale et l'emploi recommandé.

Possibilité de réactions dangereuses :

Produit des gaz toxiques au contact des acides.

Conditions à éviter :

Eviter les températures excessives pendant de longues périodes. Eviter l'exposition aux températures élevées ou à la lumière solaire.

Matières incompatibles :

Matières à éviter : Acides forts. Aminés.

Produits de décomposition dangereux :

Chlore, oxygène.

XI – INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Informations sur les effets toxicologiques :

Dose toxique 1-DI50 1100 mg/kg oral rat

Acute toxicity Dermal LD50 >2000 mg/kg rat

Acute toxicity Inhalation LC50 >10500 mg/l (vapeurs) rat 1 hour

Danger par aspiration Aucune

Inhalation :

Peut causer des brûlures chimique dans la bouche, l'œsophage et l'estomac.

Contact avec la peau :

Peut causer de graves brûlures chimiques de la peau

Contact avec les yeux :

Cause des brûlures

Organes cibles :

Appareil respiratoire, poumons

XII – INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Ecotoxicité :

Ce produit contient une substance qui est très toxique pour les organismes aquatiques.

Toxicité :

CI50 96H Poisson mg/l 0.01 – 0.1

CE50 48H DapHnia mg/l 0.01 – 0.1

Persistance et dégradabilité :

Dégradabilité : ce produit est supposé biodégradable

Potentiel de bioaccumulation :

Potentiel :

La bioaccumulation est considérée comme étant sans importance en raison de la faible solubilité du produit dans l'eau

Partition coefficient : -3.42

Mobilité dans le sol :

Mobilité : ce produit est soluble dans l'eau

Résultats des évaluations PBT et vPvB :

Ce produit ne contient aucune substance PBT ni vPvB.

XIII – CONSIDERATIONS RELATIVES A L ELIMINATION

Ne pas percer ou brûler, même pas après vidange. Les déchets sont classifiés comme des déchets dangereux. Eliminer dans une décharge autorisée conformément aux réglementations locales d'élimination des déchets.

Méthodes de traitement des déchets :

Eliminer les déchets et résidus conformément aux règlements municipaux.

XIV – INFORMATIONS RELATIVES AUX TRANSPORTS**Numéro ONU**

ADR/RID/ADN 1791

IMDG 1791

ICAO 1791

Nom d'expédition des Nations unies :

HYPOCHLORITE SOLUTION

Classe de danger pour le transport :

ADR/RID/ADN 8 – Matières corrosives

N° d'étiquette ADR 8

IMDG 8

ICAO 8

Etiquette de transport Corrosive

Groupe d'emballage :

ADR/RID/ADN II

IMDG II

ICAO II

Dangers pour l'environnement :

Substance dangereuse pour l'environnement / Polluant marin

Précautions particulières à prendre par l'utilisateur :

EMS F-A / S-B

Code Hazchem 2X

ADR 80

Code restriction de tunnel (E)

Transport en vrac :

non applicable

XV – INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

Réglementation/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement :

Règlement CE 1907/2006 du parlement européen et du conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), instituant une agence européenne des produits chimiques, modifiant la directive 1999/45/CE et abrogeant le règlement (CEE) 793/93 du conseil et le règlement (CE) 1488/94 de la Commission ainsi que la directive 76/769/CEE, 91/155/CEE, 93/105/CE et 2000/21/CE de la Commission, avec modifications.

Evaluation de la sécurité chimique :

Une évaluation de la sécurité chimique a été effectuée.

XVI – AUTRES DONNEES

FDS 258

Date de révision 13.01.2011

Phrases R (texte intégral)

R31	Au contact d'un acide, dégage un gaz toxique
R34	Provoque des brûlures
R50	Très toxique pour les organismes aquatiques

Mentions de danger complètes

EUH031	Au contact d'un acide, dégage un gaz toxique
H290	Peut être corrosif pour les métaux
H335	Peut irriter les voies respiratoires
H314	Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques